

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

Anne de Beaujeu

7 Rue de la Tour

37 400 Amboise

Le CHRS Anne de Beaujeu

Le CHRS Anne de Beaujeu fait partie des établissements de la filière *Lutte contre les exclusions* de la Croix-Rouge française. Depuis 150 ans, la Croix-Rouge française agit pour apaiser toutes les souffrances, en vertu de sept principes fondamentaux :

Humanité, neutralité, impartialité, indépendance, volontariat, unité, universalité.

Agréée pour une capacité d'accueil de 31 places, le CHRS est situé au pied du château d'Amboise (commune du département de l'Indre-et-Loire à 25 km à l'est de la ville de Tours). Structure de type regroupé au sein d'une ancienne maison bourgeoise, l'offre d'hébergement est composée de 8 logements de type 2 à type 3, permettant d'accueillir les familles dans le respect des normes définies dans le décret sur le logement décent, rappelées par la circulaire du 5 mars 2009.

Outre son jardin clos de mur, l'atout majeur du CHRS est son emplacement exceptionnel au cœur de la ville, à proximité immédiate des commerces, des divers services, des écoles, des lignes de bus et de train. Nos résidents s'y sentent libres de leurs mouvements et mêlés sans exclusion à la vie ambiante. Disposant d'un chez soi, ils trouvent ici un lieu de quiétude, à la fois protégé et ouvert.

Le CHRS a une mission de soutien et d'accompagnement social approfondi des personnes, destiné à les aider à retrouver leur autonomie personnelle et leur autonomie sociale. L'évolution des publics accueillis, nécessite un étayage tenu de la part de l'ensemble des professionnels afin de proposer un accompagnement global de qualité et ce tout au long du séjour.

L'hébergement et l'accompagnement des femmes, avec enfants, victimes de violence conjugale est notre cœur de métier.

La situation et le parcours de vie des familles accueillies est souvent complexe, la prise en compte des enfants et des relations intra familiales fait partie intégrante de notre accompagnement. Notre intervention éducative, consiste à soutenir les femmes, sans jamais se substituer à elles, dans leurs fonctions parentales en leur proposant :

- un accompagnement et un soutien psychologique pour leurs enfants (au groupe enfants témoins et /ou victimes de violences conjugales animé en interne par la psychologue du CIDFF 37 avec le soutien de la référente violences familiales du CHRS). Cet accompagnement peut aussi se faire avec les référents éducatifs des familles concernées sous forme d'entretiens individuels dans le cadre de leur accompagnement personnalisé. Il peut aussi se poursuivre une fois la famille installée en logement autonome. Si la santé de l'enfant le nécessite une orientation est faite sur une prise en charge plus adaptée en extérieur.
- une aide éducative sous forme d'animations collectives allant du travail sur l'estime de soi à la citoyenneté, de conseils individualisés lors des interventions dans les logements, qui s'appuient sur le renforcement des compétences des mères afin que celles-ci puissent gagner en confiance, restaurer leur image maternelle et pouvoir ainsi exercer pleinement leur fonction parentale. Un accompagnement à la parentalité soutenant est travaillé au cours du séjour, notamment au regard de la posture parentale induite par le climat de violence qu'elles ont subi.
- L'accompagnement proposé est en lien avec la problématique des violences conjugales et de ce fait nous travaillons avec les acteurs du protocole. Le champ d'intervention sociale pour ces femmes est spécifique : besoin d'écoute de sécurisation, d'accompagnement tant physique que social. Un soutien dans les démarches spécifiques comme l'accompagnement au dépôt de plainte, l'ouverture des droits. C'est un accompagnement évolutif dans le temps de la reconstruction.
- Nous évaluons dans le cadre du dispositif d'accès prioritaire au logement autonome pour les femmes victimes de violence au sein du couple.
- Nous encourageons l'ouverture sur l'extérieur et nous nous appuyons sur le soutien de nos partenaires et en particulier dans l'environnement local. Nous orientons vers les partenaires du protocole notamment en ce qui concerne l'accompagnement juridique et psychologique adulte.